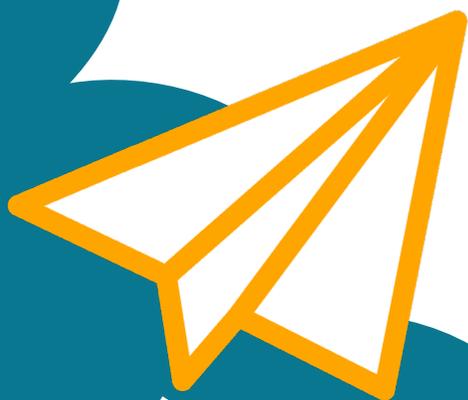


Concrètement, la médiation scolaire de la FW-B est gratuite et indépendante des écoles. Le médiateur ou la médiatrice vous proposera une première rencontre pour envisager les étapes de la médiation.



Plus d'infos:

www.enseignement.be/mediation

N° Vert "Écoute École" 0800/95 580

Contactez-nous:

Service intégré d'assistance
aux écoles

Introduisez une demande via
notre formulaire sur:

www.enseignement.be

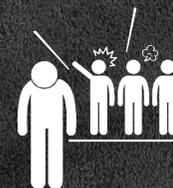


Fédération Wallonie-Bruxelles/Ministère
www.fw-b.be
02/413 3000 (les jours ouvrables de 8h30 à 17h)

Administration générale de l'Enseignement
Direction générale de l'Enseignement obligatoire
Service intégré d'assistance aux écoles
Rue Adolphe Lavallée 1 – 1080 Bruxelles
www.enseignement.be
Août 2024

Éditeur responsable: Quentin David
Administrateur général f.f.
Avenue du Port, 16 – 1080 Bruxelles

La médiation scolaire



Relations entre les élèves et l'école,
les familles et l'école.

**Elèves,
Enseignants,
Parents,
Directions,
Éducateurs,
Services externes,**

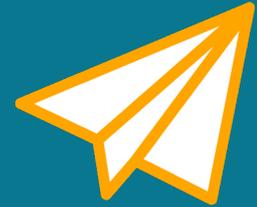
...



« Je m'exprime librement »

« Je ne suis pas jugé »

« J'ai le choix de participer
et d'arrêter »



**Et pourquoi
pas la
médiation?**

La médiation propose
un espace de dialogue
pour envisager
une nouvelle façon
d'aborder les relations
et permet l'expression,
la rencontre,
l'échange de points
de vue, l'exploration
de nouvelles pistes.



Vous vivez une situation
de conflit, d'impasse, de
difficultés relationnelles ?



Conflit

Neutralité

Écoute

Processus volontaire

Bienveillance

Secret professionnel

Position de tiers